

ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de la santé,
de la solidarité, du travail
et de l'emploi

Papeete, le -7 JUIN 2022

N° 52 - 2022

Document mis
en distribution

Le -7 JUIN 2022

RAPPORT

relatif à un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2021 de l'Institut d'insertion médico-éducatif et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission de la santé, de la solidarité, du travail et de l'emploi,

par Madame la représentante Romilda TAHIATA,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 3582/PR du 20 mai 2022, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2021 de l'Institut d'insertion médico-éducatif et affectation de son résultat.

Le document présenté à l'appréciation de l'assemblée de la Polynésie française a été examiné par le conseil d'administration de l'Institut d'Insertion Médico Educatif (IIME) dans sa séance du 30 mars 2022. L'assemblée est représentée au sein de ce conseil par Monsieur John TOROMONA.

Créé par la délibération n° 89-118 AT du 12 octobre 1989 modifiée, l'IIME a pour missions d'assurer la prise en charge des enfants et adolescents, âgés de 6 à 20 ans présentant un handicap mental, avec éventuellement un autre handicap associé, nécessitant une éducation spéciale ou dont la sévérité de la déficience intellectuelle et/ou motrice implique des prises en charge adaptées à leur handicap, ainsi qu'un encadrement et des moyens renforcés.

Pour mener à bien ses missions, l'Institut, dont le siège administratif est situé à Fare Ute, dispose de trois sites opérationnels situés à Tahiti :

- ✓ à Pirae, l'institut médico-pédagogique (IMP) *Te Ana Hau* accueille des enfants âgés de 5 à 14 ans;
- ✓ à Paea, l'institut médico-professionnel (IMPro) *Tearama* accueille des enfants âgés de 5 à 20 ans ;
- ✓ à Taravao, le centre polyvalent *Tamaruarii* composé d'un IMP, d'un IMPro et d'un centre Polyhandicap, accueille des enfants de 5 à 20 ans.

Ouvert au minimum 210 jours par an, les équipes des trois sites susmentionnés ont accueilli, en 2021, 140 personnes réparties de la manière suivante :

- sur le site de Pirae « Te Ana Hau » : 40 enfants ;
- sur le site de Paea « Tearama » : 16 adolescents et 11 jeunes porteurs de handicaps sévères ;
- sur le site de Taravao « Tamaru Arii » : 17 enfants, 39 adolescents, 10 personnes polyhandicapées et 8 jeunes porteurs de handicaps sévères.

Enfin, l'établissement dispose en outre d'une section d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), dont la mission est l'aide au maintien des jeunes en milieu scolaire et au soutien des inclusions pour les enfants de l'IIME vers les écoles, laquelle a accompagné 57 jeunes en établissements scolaires.

1. LES MOYENS DE L'INSTITUT D'INSERTION MÉDICO ÉDUCATIF

1.1 Les moyens humains

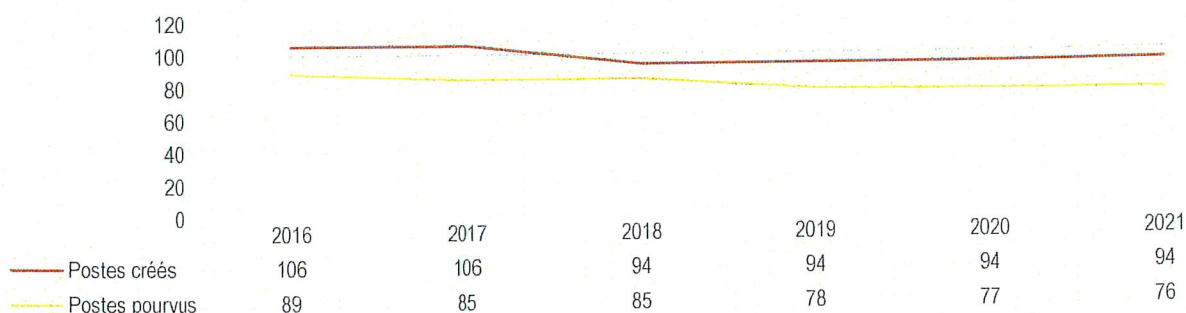
Les effectifs réels de l'IIME, appréciés au 31 décembre de chaque année, ont évolué de la façon suivante sur les derniers exercices :

Année	Postes créés	Postes occupés				Total postes pourvus	Total postes Vacants	Vacataires
		ANFA	FPPF	ANT	CEAPF (enseignants spécialisés + auxiliaire de vie scolaire)			
2016	106	10	47	26	6	89	17	14
2017	106	9	44	26	6	85	21	14
2018	94	9	45	25	6	85	9	13
2019	94	7	43	23	5	78	16	15
2020	94	7	41*	26	5	77	15	17**
2021	94	7	36*	30	5	76	16	20**

* dont 3 agents en disponibilité (1 remplacé par un agent affecté sur son poste budgétaire et 2 remplacés par des vacataires).

** sur 20 vacataires : 3 orthophonistes, 4 médecins (1 rééducateur, 1 généraliste, 2 pédiatres), 1 kinésithérapeute, 1 ergothérapeute, 5 psychologues, 3 psychomotriciennes et 3 infirmière).

L'effectif total de l'Institut affecté sur poste budgétaire au 31 décembre 2021 était donc de 76 agents pour 94 postes ouverts.

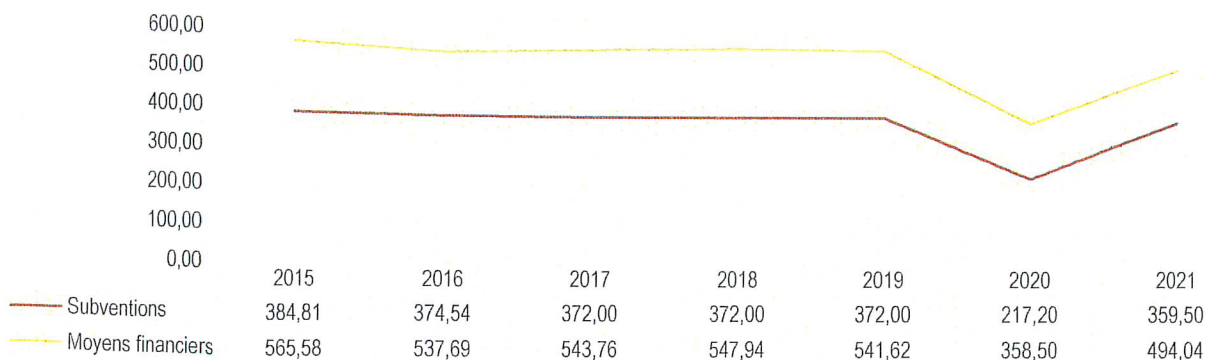


Graphique 1 : Évolution des postes créés et pourvus de l'Institut d'insertion médico éducatif entre 2016 et 2021

1.2 Les moyens financiers

Les moyens financiers mis à la disposition de l'établissement ont évolué comme suit au cours des six derniers exercices :

	2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Subventions PF/État Don	374 539 215	69,7	372 000 000	68,4	372 000 000	67,9	372 000 000	68,7	217 200 000	60,6	359 500 000 280 000	72,82
Ressources propres	138 854 918	25,8	148 071 397	27,2	154 704 941	28,2	137 120 239	25,3	120 930 302	33,7	111 776 186	22,62
Autres ressources	24 297 411	4,5	23 692 556	4,4	21 234 151	3,9	32 500 489	6,0	20 377 054	5,7	22 485 362	4,55
TOTAL	537 691 544		543 763 953		547 939 092		541 620 728		358 507 356		494 041 548	



Graphique 2 : Évolution des subventions et des moyens financiers de l'IIME depuis 2015 (en millions de francs CFP)

Le montant total des moyens financiers de l'IIME augmente de plus de 135 millions de francs CFP en 2021 par rapport à l'exercice précédent, représentant une augmentation de 27,4 %.

La subvention de la Polynésie française a été versée en intégralité conformément aux crédits votés au budget du Pays, elle enregistre une augmentation 39,58% et représente plus des deux tiers des moyens financiers de l'IIME.

Le montant des ressources propres, deuxième poste de recettes, passe d'un peu plus de 120,9 millions de francs CFP en 2020 à un peu plus de 111,7 millions de francs CFP en 2021, connaissant une baisse de 7,6 %. Cette baisse s'explique par le recouvrement de forfaits journaliers (convention de financement des soins par les régimes d'assurance maladie de la CPS) inférieur aux prévisions en raison de l'absentéisme généré par la crise sanitaire.

2. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Comme pour l'année 2020, l'exercice 2021 a été perturbé par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. En effet, conformément aux mesures prises par les autorités, dont notamment un nouveau confinement, l'institut a fermé ses portes à l'accueil des jeunes entre le 23 août et le 19 septembre. Toutefois, les agents (hors vacataires) ont continués de travailler aux heures normales, des plans de charges ont même été élaborés afin de préparer le retour à une activité normale.

Le protocole sanitaire mise en place au premier confinement en 2020 s'est maintenu avec un respect strict des mesures barrières. À noter que les jeunes et leurs familles ont globalement bien respectés ce protocole sanitaire.

Par ailleurs, les enfants suivis par la SESSAD ont réintégré leur école d'origine et sont assujettis au règlement scolaire.

Les parents ont été libres de choisir si leur enfant revenait dans l'établissement ou s'ils préféraient le garder à la maison. Un contact a alors été mis en place (via téléphone, mail...). En fonction des besoins, le responsable éducatif, et/ou les personnels ou vacataires paramédicaux ont pu intervenir à domicile (kinésithérapeute, psychomotricien...).

Depuis la rentrée du mois d'août 2021, et afin de renforcer le dispositif initial existant :

- Les responsables de site ont contacté les familles pour prévenir de la poursuite des mesures barrières mises en place au sein de l'institution. Celles qui n'ont pu être jointes, ont été informées par les chauffeurs lors du ramassage de leur enfant;
- Le personnel a été sensibilisé, de nouveau, par note de service au respect des gestes barrières et à la rigueur à maintenir au quotidien pour la sécurité des enfants et de tous ;
- Lors des réunions hebdomadaires, un rappel des gestes barrière est fait à l'ensemble des agents ;
- La température des enfants est aussi prise en fin de journée, avant de monter dans le bus ;
- Un courrier officiel a été envoyé aux familles leur demandant de se mettre d'urgence en lien avec le responsable de site, les médecins et /ou infirmières de chaque site, si leur enfant ou un membre proche de la famille est testé ;
- Les médecins définissent, avec l'aide des infirmières et sous l'égide des responsables de site, la procédure à mettre en place avec les médecins de famille (durée d'éviction, attente des résultats...).

La distanciation en extérieur, avec des jeux ou du sport de plein air, a donc été privilégiée et possibilité a été laissée aux éducateurs d'organiser des activités sur des lieux isolés en petits groupes de 3 ou 4 jeunes (plages, petites randonnées en montagne ...), en maintenant les règles de sécurité. Tous les agents testés ou cas contact en ont référé à leur hiérarchie.

Concernant les problématiques liées à l'impact de cette crise sur les salariés, la direction s'est déplacée sur les différents sites pour rencontrer les équipes pluridisciplinaires, l'objectif étant de faire un point de situation, de rappeler une nouvelle fois les règles sanitaires, de rassurer les agents et de répondre à leurs questionnements.

Si le programme de formation continue de l'année s'est vu perturbé par les mesures sanitaires mises en place, certaines actions ont toutefois pu se dérouler (*notamment sur : le polyhandicap et surhandicap, la validation des acquis et de l'expérience CAFERUIS, le management en établissement médico-social mais également la note administrative, la procédure disciplinaire, l'élaboration d'un apport, la protection des données personnelles etc. mises en place par la Direction générale des ressources humaines*).

3. EXAMEN DU COMPTE FINANCIER

3.1 Les grandes masses

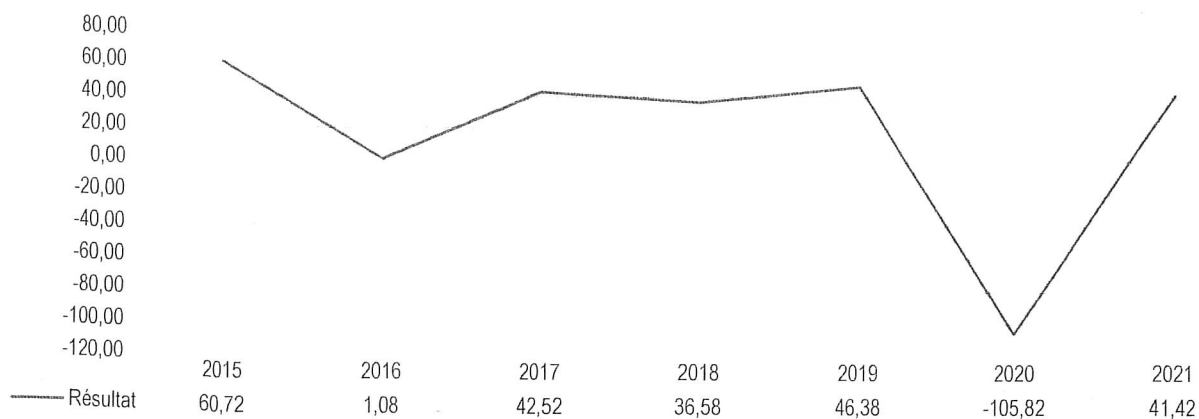
À la clôture de l'exercice considéré, le compte financier de l'établissement se présente comme suit :

	Section I FONCTIONNEMENT	Section II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	494 041 548	33 861 401	527 902 949
DÉPENSES (en F CFP)	452 622 600	72 411 414	525 034 014
RÉSULTATS	41 418 948	- 38 550 013	2 868 935

3.2 Les éléments déterminants du résultat

CHARGES	PRODUITS	RÉSULTATS
Charges d'exploitation <i>dont frais de personnel</i> 448 520 233 346 711 533	Produits d'exploitation <i>dont provisions</i> 471 556 186 0	Résultat d'exploitation 23 035 953
Charges financières 0	Produits financiers 0	Résultat financier 0
Charges exceptionnelles 4 102 367	Produits exceptionnels 22 485 362	Résultat exceptionnel 18 382 995
Solde créditeur (bénéfices) 41 418 948	Solde débiteur (pertes) 0	
TOTAL 494 041 548	TOTAL 494 041 548	TOTAL 41 418 948

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat d'exploitation	- 23 184 231	27 629 266	31 896 655	29 238 355	- 109 333 209	23 035 953
Résultat financier	0	0	0	0	0	0
Résultat exceptionnel	24 263 170	14 886 515	4 686 227	17 145 689	3 512 232	18 382 995
TOTAL	1 078 939	42 515 781	36 582 882	46 384 044	- 105 820 977	41 418 948



Graphique 3 : Évolution du résultat de l'Institut d'insertion médico éducatif depuis 2015 (en millions de francs CFP)

3.3 L'évolution de la structure financière de l'établissement

L'évolution de la structure financière de l'établissement s'analysera à partir du bilan simplifié ci-dessous, qui traduit l'état patrimonial de l'établissement sur les trois derniers exercices.

ACTIF	2019	2020	2021	PASSIF	2019	2020	2021
Actif immobilisé	530 391 167	499 555 647	541 998 188	Capitaux propres	787 300 409	665 926 110	711 237 586
Dont cautionnement versé*		70 572	70 572	Dont dette financière	0	0	0
				Dont Résultat	+ 46 384 044	- 105 820 977	41 418 948
				Dont report à nouveau (perte)			-63 305 106
Actif circulant	62 470 081	82 271 393	39 178 835	Provisions	0	0	0
dont produits non affectés**	16 696 412	4 094 163	28 146 832				
Créances diverses	0	0	0	Dettes d'exploitation	21 260 009	15 499 063	12 033 396
				Régularisations	1 212 305	378 180	13 514 226
Trésorerie active	216 911 475	99 976 313	155 608 185	Trésorerie passive	0	0	0
TOTAL	809 772 723	809 772 723	736 285 208	TOTAL	809 772 723	681 803 353	736 285 208

* Opération non-budgétaire relative à la location longue durée du véhicule de direction et qui influence le fonds de roulement.

** Correspondent, aux produits à recevoir en matière de forfaits journaliers et de cantines.

3.4 La situation patrimoniale de l'établissement

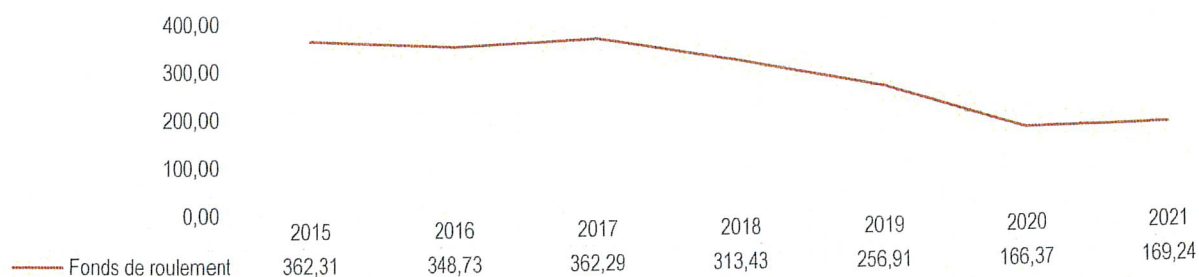
Au cours de l'exercice 2021, l'établissement a procédé sur fonds propres à l'acquisition d'équipements divers tels que des climatiseurs, du matériel médical et technique, du mobilier de bureau et du matériel informatique, mais également la réalisation de différents travaux d'aménagement tels que la plomberie, l'assainissement et la mise en norme du réseau électrique.

S'agissant des sommes importantes engagées, elles concernent les diagnostics sur l'ensemble des bâtiments et l'achat de deux grands bus et trois minibus. Enfin, les dépenses d'investissement réalisées en 2021 représentent un montant total de 72 411 414 francs CFP (voir annexe au rapport pour plus de détails sur les dépenses d'investissement réalisées).

3.5 Le fonds de roulement

Le fonds de roulement de l'établissement a évolué comme suit depuis 2016 :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
348 732 906	362 294 446	313 431 852	256 909 242	166 370 463	169 239 398

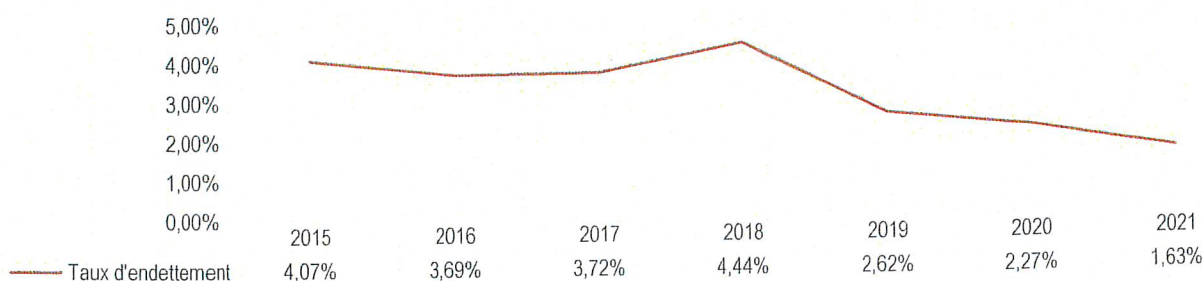


Graphique 4 : Évolution du fonds de roulement de l'IME depuis 2015 (en millions de francs CFP)

3.6 Le taux d'endettement

Le taux d'endettement représente la part des dettes d'exploitation dans le passif de l'établissement. Ces dettes d'exploitation sont constatées au 31 décembre de l'exercice et concernent les mandats émis en instance de paiement. Depuis 2016, le taux d'endettement de l'Institut d'insertion médico éducatif a évolué comme suit :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
3,69 %	3,72 %	4,44 %	2,62 %	2,27 %	1,63 %



Graphique 5 : Évolution du taux d'endettement de l'IME depuis 2015

Le paiement de ces dettes intervient au cours du premier trimestre de l'année suivante. Par ailleurs, la procédure de charges à payer est dorénavant intégrée et automatisée dans le logiciel de gestion financière Polygf. Cela n'impacte plus la dette d'exploitation.

4. AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le résultat global du compte financier 2021 de l'Institut d'insertion médico éducatif est excédentaire de 2 868 935 francs CFP. Ce résultat vient en augmentation du fonds de roulement qui s'établit, à la clôture de l'exercice budgétaire, à la somme de **169 239 398 francs CFP**.

Le résultat d'exploitation est affecté au compte 1068 - "Autres réserves" pour la somme de **41 418 948 F CFP** (quarante et un millions quatre cent dix-huit mille neuf cent quarante-huit francs pacifique).

*
* *

Examiné en commission le 7 juin 2022, le projet de délibération portant approbation du compte financier de l'exercice 2021 de l'Institut d'insertion médico-éducatif et affectation de son résultat a recueilli un vote favorable unanime des membres de la commission. En conséquence, la commission de la santé, de la solidarité, du travail et de l'emploi, propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LA RAPPORTEURE

Romilda TAHIATA

ANNEXE RELATIVE AUX DEPENSES D'INVESTISSEMENT REALISEES EN 2021

LIBELLES	SITES	MONTANT EN F CFP
Neutralisation du bâti affecté		7 098 564
Reprise des subventions d'investissement versées par le Pays		1 712 805
Rénovation bloc sanitaire SMEO	Paea	3 461 981
Remise aux normes électrique	Paea	604 524
Remplacement de divers climatiseurs (salle 72 + 74)	Paea	416 970
12 sièges pour la salle de réunion	Paea	327 746
Desserte + table de réunion	Paea	84 697
Remise aux normes électriques	Pirae	205 321
Remplacement porte secrétariat	Pirae	154 151
Remplacement de divers climatiseurs (salle 16, 22, 23 + secrétariat)	Pirae	805 883
Remplacement canalisation d'Airlift du bassin d'aération n°1 (côté rivière) STEP	Pirae	959 080
Réfection des traversées de parois et étanchéité de l'ouvrage de rejet STEP	Pirae	460 100
Création bureau du responsable éducatif (cloison, isolation, peinture)	Taravao	442 960
Remise aux normes électriques	Taravao	210 926
1 Chariot de douche pour les polyhandicapés	Taravao	507 770
Remplacement de divers climatiseurs (2 salles polyhandicap, activités sensorielles, responsable éducatif)	Taravao	700 717
10 sièges pour la salle de réunion	Taravao	273 122
Remise aux normes électriques	Siège administratif	113 496
1 ordinateur portable pour la salle de réunion	Siège administratif	95 930
2 photocopieurs SHARP (Pirae + Paea)	Tous sites	735 440
2 unités centrales (scolaire Paea+Pirae)	Tous sites	229 680
3 ordinateurs portable (2 Taote + SESSAD)	Tous sites	332 340
4 échelles plateforme 2+1	Tous sites	436 680
4 serveurs NAS	Tous sites	895 520
Diagnostics en solidité des ouvrages existants, amiante et plomb avant travaux	Tous sites	4 559 550
10 armoires hautes	Tous sites	604 001
Achat de 2 bus 32 places	Tous sites	29 000 000
Achat de 3 mini-bus 9 places	Tous sites	16 800 000
TOTAL		72 411 414

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : IME22000174DL

DÉLIBÉRATION N° 2022-79/APF

DU 04 AOÛT 2022

portant approbation du compte financier de
l'exercice 2021 de l'Institut d'insertion médico-
éducatif et affectation de son résultat

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 89-118 AT du 12 octobre 1989 modifiée portant création d'un établissement public administratif dénommé « Institut d'insertion médico-éducatif » ;

Vu l'arrêté n° 790 CM du 20 mai 2022 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 1267/2022/APF/SG du 13 juillet 2022 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 1289/2022/APF/SG du 18 juillet 2022 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 52-2022 du 7 juin 2022 de la commission de la santé, de la solidarité, du travail et de l'emploi ;

Dans sa séance du 04 août 2022 ;

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Le montant définitif des recettes du compte financier de l'Institut d'insertion médico-éducatif pour l'exercice 2021 est arrêté à la somme de CINQ CENT VINGT SEPT MILLIONS NEUF CENT DEUX MILLE NEUF CENT QUARANTE-NEUF francs pacifique (527 902 949 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	494 041 548 F CFP
Section II d'investissement	33 861 401 F CFP
TOTAL	527 902 949 F CFP

Article 2.- Le montant définitif des dépenses du compte financier de l'Institut d'insertion médico-éducatif pour l'exercice 2021 est arrêté à la somme de CINQ CENT VINGT-CINQ MILLIONS TRENTE-QUATRE MILLE QUATORZE francs pacifique (525 034 014 F CFP) se décomposant comme suit :

Section I de fonctionnement	452 622 600 F CFP
Section II d'investissement	72 411 414 F CFP
TOTAL	525 034 014 F CFP

Article 3.- Le compte financier de l'Institut d'insertion médico-éducatif pour l'exercice 2021 annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	Section I FONCTIONNEMENT	Section II OPÉRATIONS EN CAPITAL	TOTAL
RECETTES (en F CFP)	494 041 548	33 861 401	527 902 949
DÉPENSES (en F CFP)	452 622 600	72 411 414	525 034 014
RÉSULTAT	41 418 948	- 38 550 013	2 868 935

Article 4.- Le résultat d'exploitation de l'exercice 2021, soit un excédent de 41 418 948 F CFP est affecté au compte :

- 1068 : Autres réserves 41 418 948 F CFP.

Article 5.- Au 31 décembre de l'exercice 2021, le fonds de roulement de l'Institut d'insertion médico-éducatif est de CENT SOIXANTE-NEUF MILLIONS DEUX CENT TRENTE-NEUF MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT francs pacifique (169 239 398 F CFP).

Article 6.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,



Louisa TAHUHUTERANI

Le président,



Benoît KAUTAI